



Schéma directeur d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale



Vincent HOFFMANN-MARTINOT

Président de la Communauté d'Universités et Établissements d'Aquitaine



*« **A**méliorer la qualité de vie des étudiants: voilà l'objectif prioritaire que se fixe la Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine, avec ses membres. Nous jouons résolument groupés, dans la même direction que l'Etat qui l'inscrit dans sa STRANES - Stratégie nationale de l'enseignement supérieur, la Région dans son Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, et bien sûr le CROUS.»*

SCHEMA DIRECTEUR AQUITAIN

LES ACTEURS PUBLICS REGIONAUX RESSERRENT LEUR PARTENARIAT POUR AMELIORER LA QUALITE DE VIE DE LEURS ETUDIANTS.

En application de l'article L 718-4 du code de l'éducation modifié par la loi du 22 juillet 2013¹, la ComUE d'Aquitaine a piloté l'élaboration d'un « schéma directeur de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale ».

Son élaboration s'est appuyée sur la réalisation préalable d'un diagnostic, à l'échelle du site, des conditions de vie étudiante et des services offerts en la matière. La commission qualité de vie étudiante a également pris en considération plusieurs stratégies :

- la stratégie nationale de la vie étudiante portée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers le plan national de la vie étudiante (PNVE)² ;
- la politique en faveur de la vie étudiante menée par le conseil régional et inscrite au contrat de plan État-Région (CPER) ainsi que dans le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI)³ et les schémas locaux existant ;
- les éléments convergents des politiques de vie étudiante menées par les établissements d'enseignement supérieur et le CROUS.

Le schéma directeur de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale décline, sous forme d'orientations et actions, l'ensemble des champs jugés déterminants dans la réussite des étudiants, pour l'attractivité du site aquitain et pour assurer l'équité territoriale.

Ce document traduit également la volonté de mettre en place une politique de la vie étudiante concertée entre les différents acteurs ayant pris part à sa structuration : la ComUE d'Aquitaine, les représentants étudiants, les établissements d'enseignement supérieur membres de la ComUE, le CROUS et le Conseil régional.

¹ L'article L 718-4 du code de l'éducation dispose que « l'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale (...) élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante ».

² http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/actus/48/9/Plan_national_de_vie_etudiante_01-10-2015_478489.pdf

³ http://www.aquitaine.fr/Media/fichiers/region/cper-aquitaine-2015_2020
<https://issuu.com/journalaquitaine/docs/plaquettesresri>

PRÉAMBULE : les conditions d'une mise en œuvre réussie du schéma

Pour la mise en œuvre du schéma directeur de la qualité de vie étudiante et promotion sociale, deux prérequis ont été identifiés, l'un d'ordre organisationnel, l'autre d'ordre méthodologique. D'une part, l'ensemble des acteurs s'accorde sur l'impératif de mettre en place une gouvernance dédiée et multi-niveaux pour un pilotage partagé. D'autre part, les travaux sur le diagnostic ont mis en lumière les besoins de poursuivre les études et enquêtes pour disposer d'une connaissance fine des publics étudiants.

■ GOUVERNANCE

Le rôle de la ComUE d'Aquitaine est d'impulser et de coordonner les orientations et actions définies à l'échelle du site ainsi que de favoriser la coopération des acteurs concernés par le schéma directeur d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale. Dans cette perspective, la pérennisation de la dynamique initiée pour rédiger ce schéma constitue la première étape de sa mise en œuvre: l'institutionnalisation de la coopération entre les acteurs que sont l'Etat, le CROUS, la Région et la ComUE sur les questions relatives à la vie étudiante et la promotion sociale.

Annuellement, une concertation sera organisée entre ces acteurs afin d'échanger sur leur stratégie respective et les possibles convergences.

Quelques grands principes ont d'ores et déjà été arrêtés. La ComUE et les établissements agissent dans le respect du principe de subsidiarité sur les sujets de la vie étudiante. La ComUE d'Aquitaine favorise systématiquement et a minima les échanges de bonnes pratiques sur tous les autres sujets de la vie étudiante qui présentent un caractère local. Dans cette optique, étudiants, établissements membres de la ComUE, CROUS et conseil régional s'informent réciproquement de leurs projets et initiatives en faveur de la vie étudiante. La ComUE d'Aquitaine conduit les discussions et/ou actions pour lesquelles elle est saisie.

La ComUE poursuit une politique de concertation étroite avec le conseil régional. Elle envisage d'ouvrir, en tant que de besoin et sur décision de ses instances, le dialogue avec d'autres acteurs de la vie étudiante (nouveaux membres ou partenaires de la ComUE, collectivités territoriales, acteurs du monde socioéconomique, etc.).

Au sein de la ComUE d'Aquitaine, la gestion des questions relatives à la vie étudiante s'appuie sur une commission dénommée « commission qualité de vie étudiante ».

Dispositif de consultation et de dialogue, la commission regroupe des représentants étudiants des établissements, d'association étudiante agissant à l'échelle du site, des établissements membres de la ComUE, du CROUS et du conseil régional (cf. annexe « liste des membres de la commission qualité de vie étudiante », page 15).

↳ Régie par le règlement intérieur de la ComUE (article 35) et régulièrement réunie depuis 2015, la commission compte actuellement plus de 20 membres issus des milieux étudiant, administratif ou politique.

Au regard des prérogatives de la ComUE et de son mode de fonctionnement, trois niveaux d'intervention sont envisagés dans la mise en œuvre du schéma directeur (cf. tableau de synthèse, page 12) :

- Niveau 1 : veille stratégique, partage d'informations, échanges de bonnes pratiques ;

- Niveau 2 : portage de projets communs (réflexion thématique collective, mise en place d'évènements, création de solutions techniques et/ou numériques, etc.) entre établissements et/ou à l'échelle du site ;
- Niveau 3 : définition d'une politique commune, mise en œuvre et évaluation associées.

Au-delà des initiatives locales, les représentants du site aquitain prennent (ou prendront) part aux réflexions et groupes de travail d'envergure nationale portés par des acteurs tels que la CPU, le CNOUS, la DGESIP, Campus France. L'idée est de partager sur des pratiques, d'alimenter les débats nationaux et/ou d'expérimenter des dispositifs nouveaux.

■ CONNAISSANCE

Les éléments de gouvernance du schéma directeur définis ci-dessus doivent être complétés par une connaissance fine et structurée de la vie et des attentes des étudiants et du territoire tant dans ses forces que ses variations spatiales.

A cet effet, le site aquitain est doté d'un service d'études-observatoire, chargé de produire des indicateurs de pilotage sur la base d'un travail collaboratif étroit avec les établissements prenant part au schéma. Au-delà des indicateurs objectifs publiés sur les effectifs étudiants, ce service pilote des enquêtes globales sur les conditions de vie ou des thématiques auprès des étudiants du site. Ces enquêtes sont réactualisées périodiquement dans un objectif de comparaison.

↳ Sur le site, les services observatoires et assimilés de la ComUE⁴ et des établissements membres travaillent de longue date en réseau (2007).

En janvier 2015, une enquête sur les conditions de vie des étudiants a été menée en commun. En janvier 2016, une étude qualitative de l'impact de l'activité rémunérée sur la réussite étudiante a été lancée.

L'analyse de la vie et des attentes des étudiants ainsi que du territoire peut cependant s'opérer selon d'autres modalités et par le biais d'autres structures que par des enquêtes menées par un service études-observatoire.

A titre illustratif :

- Concernant les rythmes étudiants > Un chantier sera dans un premier temps ouvert sur la base d'une réflexion commune entre les membres de la commission « qualité de vie étudiante » sur le volet spécifique des temps de la restauration (cf. infra objectif 2, page 7). D'autres volets thématiques (pratiques culturelles, sportives, associatives) pourront être ouverts (cf. infra objectif 6, page 8).
- Concernant le logement étudiant > Qu'il s'agisse des résidences universitaires ou bien du parc locatif global, le logement étudiant pourrait être analysé dans sa dimension « qualitative ». Ainsi, une étude de la satisfaction et des besoins/souhaits des étudiants en matière de logement pourra être conduite avec les différents acteurs concernés.
- Concernant les publics à besoins spécifiques > Leur prise en charge nécessite une connaissance de départ précise, actuellement inexistante à l'échelle du site. Des collaborations devront être nouées en

⁴ Service de la ComUE d'Aquitaine dénommé « Pôle études-observatoire régional des parcours étudiants aquitains (ORPEA) ».

tant que de besoin pour structurer leur observation (en termes d'accessibilité à la formation, de réussite aux examens, de conditions de vie et/ou d'insertion sur le marché du travail). Il s'agit des étudiants en situation de handicap, étudiants sportifs de haut niveau, étudiants élus et engagés, étudiants-salariés, étudiants-artistes, étudiants-parents et parents isolés, étudiants étrangers en difficulté, étudiants d'outre-mer, etc.

↳ Le territoire aquitain est un pôle d'attractivité élevée pour les étudiants des régions d'outre-mer : il présente la plus forte part de néo-bacheliers primo-entrants originaires des DROM-COM de France (14%, cf. diagnostic Qualité de vie étudiante).

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIF 1 : CONFORTER UNE OFFRE SUFFISANTE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS, DÉCENTS ET CONNECTÉS A L'OFFRE DE TRANSPORTS

Il s'agit de soutenir et accompagner l'engagement des différents acteurs, en particulier l'Etat et le conseil régional, pour une augmentation de l'offre de logements et de leur qualité, ainsi que de faciliter la connexion des étudiants à l'offre de transport.

- Améliorer la connaissance générale des conditions de logement des étudiants (cf. supra préambule, page 5).
- Partager avec les services de l'Etat (Rectorat), le CROUS et le conseil régional, pour les projets qu'ils accompagnent et cofinancent, les informations relatives à la réhabilitation et construction de logements universitaires.
- Élaborer avec le CROUS et le conseil régional des partenariats spécifiques de mise à disposition de logements en résidence ou locaux de vie étudiante (tiers-lieux).
A titre d'exemple : logements pour les étudiants et jeunes diplômés « entrepreneurs », local pour la mise en place d'un incubateur étudiant (ECA-CROUS), logements pour les étudiants en mobilité transfrontalière, logements pour les étudiants étrangers en difficulté, résidences pour les étudiants-parents dont parents isolés.
- Mettre en cohérence les informations diffusées sur le logement (partager sur les sources communément reconnues de qualité, sur l'organisation d'évènements type « Appart'dating », sur les lieux d'accueil durable et commun, etc.).
- Encourager la création d'outils numériques utiles, pratiques et actualisés, à l'échelle du site, dédiés au logement ou au transport.
- Piloter une réflexion mutualisée pour l'intégration sur la carte multiservices étudiante de facilités pour les transports et l'intermodalité.

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER LA RESTAURATION MULTIFORME ET DE PROXIMITÉ SUR LE SITE DANS SA GLOBALITÉ

La question de la restauration étudiante nécessite que soit organisé l'accès aux points de restauration sur les campus, en termes d'horaires comme de localisation, et que soient diversifiées leurs formes afin de s'adapter au mieux aux besoins des étudiants.

- Partager avec le CROUS et le conseil régional, pour les projets qu'il accompagne et cofinance, les informations relatives à la réhabilitation et construction de restaurants universitaires.

↳ *Projet de construction d'un « espace multiservices étudiant » porté par le CROUS et le conseil régional (livraison : 2018) : Ce lieu proposera une restauration adaptable (du plat chaud à la formule snacking).*

- Ouvrir avec le CROUS une réflexion sur les rythmes étudiants : pause méridienne, coordination avec le label Noctambu, etc. (cf. supra préambule, page 5).
- Partager avec le CROUS les informations relatives à l'utilisation de la carte multiservices étudiante (en particulier dans un contexte de changement de technologie) et réfléchir à la diversification des offres associées.
- Développer ou généraliser à l'échelle du site la création d'outils numériques utiles, pratiques et actualisés.
- Encourager et augmenter la diversité des modes de restauration (type food truck, distributeur de sandwiches), plus particulièrement sur les sites d'études isolés (en partenariat avec le CROUS et autres fournisseurs).

OBJECTIF 3 : ŒUVRER POUR LA PROMOTION SOCIALE DE BAC -3 A BAC +3

Soutenir à l'échelle du site la poursuite d'études supérieures jusqu'au diplôme des étudiants, quelles que soient leurs origines ou difficultés, appelle une mutualisation des informations et des actions entre les acteurs.

- Impulser une réflexion en faveur de la prise en compte des questions de vie étudiante en général dans les différents dispositifs de promotion sociale et de réussite des étudiants (journées d'immersion des lycéens, cordées de la réussite, etc.).
- Partager et diffuser les informations et les actions en faveur de l'aide sociale (dispositifs d'aides sociales existants et conditions d'accès, création et gestion d'épiceries sociales et solidaires, etc.).
- Développer les actions en faveur de la parité.

OBJECTIF 4 : AMÉLIORER LA SANTE ÉTUDIANTE ET L'ACCÈS AUX SOINS

Agir pour une amélioration de la santé des étudiants nécessite pour les acteurs de la santé dans l'enseignement supérieur de mettre en cohérence leurs actions sur le site, voire de les renforcer par le développement à titre illustratif d'une offre de santé adaptée aux besoins spécifiques de certains étudiants (cf. infra objectif 8, page 10).

- Développer le « volet santé » du schéma directeur en encourageant l'élaboration par les services de santé du site des plans locaux de promotion de la santé et en favorisant leur coordination.
- Maintenir et étendre les actions de promotion de la santé via notamment les étudiants relais santé. Analyser les dispositifs existants sur le territoire, parvenir à diffuser des standards communs entre universités et écoles et déployer des projets inter-établissements.

OBJECTIF 5 : SINGULARISER L'ACTION DE LA GOUVERNANCE DE SITE SUR LA QUESTION SPÉCIFIQUE DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La gouvernance envisagée pour piloter les questions de vie étudiante sur le site (cf. supra préambule, page 4) mettra en œuvre les moyens nécessaires à l'émergence et la structuration de projets innovants et communs sur le handicap. A titre d'exemple, et parallèlement à l'approfondissement de la connaissance du public en handicapé (cf. supra préambule, page 5), des réponses collectives à des appels à projet pourront être organisées.

OBJECTIF 6 : ENCOURAGER LES ÉTUDIANTS A S'IMPLIQUER DANS DES ACTIVITÉS

Dans l'optique de faire en sorte que les étudiants soient tout autant acteurs que consommateurs sur leurs lieux d'études ou encore d'accroître le rayonnement des campus, il convient de les stimuler par une offre d'activités culturelles, sportives et d'initiatives élargies.

- Approfondir la connaissance des pratiques culturelles, sportives, associatives des étudiants (cf. supra préambule, page 5).
- Partager sur l'offre culturelle et sportive des établissements prenant part au schéma, les événements festifs organisés, les campagnes d'information spécifiques réalisées ou envisagées (exemple : sport-santé), les moyens déployés pour la prise en charge des publics spécifiques (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, étudiants de nationalité étrangère, etc.), voire faire émerger des projets transverses.
- Réfléchir au déploiement de services culturels et sportifs associés à la carte multiservices étudiante, en lien avec l'offre des collectivités (négociation de partenariats culturels divers, accessibilité des installations sportives, etc).
- Proposer aux étudiants une offre d'outils numériques pratiques, utiles et actualisés (agenda culturel commun, inscription à l'offre sportive, etc.).

OBJECTIF 7 : ENCOURAGER ET VALORISER LES ENGAGEMENTS ÉTUDIANTS

Les formes de l'engagement étudiant sont diverses et peuvent concerner les domaines sportif, culturel, associatif comme la vie des établissements ou encore le monde professionnel. Les compétences et expériences acquises via ces différents canaux doivent être formalisées et reconnues.

- Favoriser les échanges de bonnes pratiques sur l'incitation à l'engagement et sa reconnaissance (communication sur les plus-values/droits/ devoirs liés à l'engagement, usages du supplément au diplôme, UE, etc.) ainsi que sur les dispositifs nationaux de cadrage (définition nationale d'un référentiel de reconnaissance des étudiants engagés, d'un statut des étudiants responsables d'association et élus, de dispositifs « facilitateurs » : missions de service civique, année de césure) dans l'éventualité de faire émerger des actions communes.
- Impulser une concertation concernant les étudiants salariés en s'appuyant sur les référentiels nationaux et les résultats de l'étude du site consacrée à l'impact de l'activité rémunérée sur la réussite (cf. supra préambule, page 5).

- Identifier et mettre à disposition des lieux de vie étudiante (tiers-lieux) grâce à une coordination de projets entre les établissements, le CROUS et le conseil régional.

↳ *Projet de construction d'un « espace multiservices étudiant » porté par le CROUS et le conseil régional (livraison : 2018) : Ce lieu proposera un espace de « services » variés accessibles aux étudiants et à leurs associations.*

↳ *Opération de réhabilitation des anciens locaux de la BU de Pau pour le regroupement des services de vie étudiante et la création de lieux de convivialité dans l'objectif de dynamiser la vie associative. Projet porté par l'UPPA et le conseil régional.*

Autre illustration: Projet « Opération Campus », cours de la Marne à Bordeaux.

- Améliorer l'implication des étudiants dans la vie des établissements par l'élaboration préalable d'une étude sur les raisons de la faible participation des étudiants aux élections, afin d'identifier les mécanismes de blocage et les moyens concrets d'amélioration de l'implication des étudiants (vote électronique, organisation des campagnes de vote et communication associée, etc.).

OBJECTIF 8 : RENFORCER ET GÉNÉRALISER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ACCUEIL ET DE L'INTEGRATION DES PUBLICS SPECIFIQUES

Concomitamment au renforcement de la connaissance des publics étudiants (cf. supra préambule, page 5), l'échange de bonnes pratiques ou la mise en place d'actions communes sur le site aquitain doivent accroître les conditions d'insertion et in fine de réussite des publics à besoins spécifiques (cf. supra préambule, page 4).

- Engager le dialogue sur l'identification de standards communs d'accueil et le renforcement (voire la création) sur les différents sites d'études de guichets d'accueil permanents destinés à guider les nouveaux arrivants et particulièrement les étudiants internationaux.
- Développer des projets de site spécifiques comme par exemple l'ouverture d'une concertation sur le statut et les besoins en matière de santé des étudiantes enceintes, étudiants-parents et étudiants d'outre-mer.

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Trois thématiques recoupent des objectifs préliminaires et stratégiques identifiés ci-dessus. De fait de qualité « transverse », elles poursuivent les objectifs suivants (cf. tableau de synthèse, page 12) :

- Enrichir l'offre de services numériques proposés aux étudiants.
- Optimiser et élargir les offres associées à la carte multiservices étudiante.
- Prendre en considération les publics étudiants à caractère spécifique.

SYNTHESE

Légende :

- Niveau 1 : veille stratégique, partage d'informations, échanges de bonnes pratiques ;
- Niveau 2 : portage de projets communs (réflexion thématique collective, mise en place d'évènements, création de solutions techniques et/ou numériques, etc.) entre établissements et/ou à l'échelle du site ;
- Niveau 3 : définition d'une politique commune, mise en œuvre et évaluation associées.

Type d'objectif	Intitulé des objectifs	Déclinaison des objectifs en orientation / action	Niveau d'intervention			Calendrier envisagé		Référence
			1	2	3	Début du phasage	Date du livrable	
Preliminaire	Organiser le pilotage du site	Pérenniser la "commission qualité de vie étudiante", dispositif de consultation/dialogue rattaché à la ComUE				2016	Toute la période	PNVE mesure 30
		Prendre part aux réflexions et groupes de travail nationaux (CPU, CNOUS, DGESIP, etc.) en faveur de l'amélioration des conditions de vie étudiante	X			2016	Toute la période	
	Organiser la connaissance du public étudiant	Pérenniser et régulariser l'observation des conditions de vie étudiante Examiner en détail des thématiques spécifiques		X		2016	Tous les ans	PNVE mesure 30 SRESRI objectif 11
		Ouvrir le dialogue et une réflexion commune sur les rythmes étudiants (exemple : problématique des temps de restauration)	X	X		2017	2018	PNVE mesures 15 et 25
		Approfondir la connaissance du logement étudiant (résidences universitaires et parc locatif global) dans sa dimension qualitative avec les différents acteurs concernés	X	X		2017	-	PNVE mesure 14 Projet CROUS 15-17 S'appuyer sur les résultats de l'enquête logement CNOUS
		Structurer l'observation des publics à besoins spécifiques dont des étudiants en situation de handicap	X	X		2018	2020	PNVE mesures 4 et 5

Transverse :	Enrichir l'offre de services numériques proposés aux étudiants	code violet
	Optimiser et élargir les offres associées à la carte multiservices étudiante	code vert
	Prise en considération des publics à caractère spécifique	code rouge

Type d'objectif	Intitulé des objectifs	Déclinaison des objectifs en orientation / action	Niveau d'intervention			Calendrier envisagé		Référence
			1	2	3	Début du phasage	Date du livrable	
Stratégique	Conforter une offre suffisante de logements étudiants, décents et connectés à l'offre de transport	Partager avec l'Etat, le CROUS et le conseil régional les informations relatives aux projets de réhabilitation et de construction de logements universitaires	X			2016	Toute la période	CPER 2015-2020
		Élaborer avec le CROUS et le conseil régional des partenariats spécifiques de mise à disposition de logements en résidence ou locaux de vie étudiante (étudiants-entrepreneurs, étudiants étrangers en difficulté, sportifs de haut niveau, étudiants-parents, etc.)		X		2017	2018	
		Mettre en cohérence les informations diffusées sur le logement	X			2016	Toute la période	
		Encourager la création d'outils numériques utiles, pratiques et actualisés, à l'échelle du site, dédié au logement ou au transport		X		2016	-	Formuler une demande à la Commission numérique
		Piloter une réflexion mutualisée pour l'intégration sur la carte multiservices étudiante de facilités pour les transports et l'intermodalité		X		2016	-	Formuler une demande à la Commission numérique
	Développer la restauration multiforme et de proximité sur le site dans sa globalité	Partager avec le CROUS et le conseil régional les informations relatives aux projets de réhabilitation et de construction des restaurants universitaires	X			2016	Toute la période	CPER 2015-2020
		Partager avec le CROUS les informations relatives à l'utilisation de la carte multiservices étudiante (en particulier dans un contexte de changement de technologie) et réfléchir à la diversification des offres associées	X	X		2016	-	PNVE mesure 8 Formuler une demande à la Commission numérique
		Développer ou généraliser à l'échelle du site la création d'outils numériques utiles, pratiques et actualisés		X		2016	-	Formuler une demande à la Commission numérique
		Encourager et augmenter la diversité des modes de restauration, plus particulièrement sur les sites d'études isolés, en partenariat avec le CROUS ou autres fournisseurs	X			2016	2017	

Transverse :	Enrichir l'offre de services numériques proposés aux étudiants	code violet
	Optimiser et élargir les offres associées à la carte multiservices étudiante	code vert
	Prise en considération des publics à caractère spécifique	code rouge

Type d'objectif	Intitulé des objectifs	Déclinaison des objectifs en orientation / action	Niveau d'intervention			Calendrier envisagé		Référence
			1	2	3	Début du phasage	Date du livrable	
	Œuvrer pour la promotion sociale de bac-3 à bac+3	Impulser une réflexion en faveur de la prise en compte des questions de vie étudiante dans les différents dispositifs de promotion sociale et de réussite des étudiants		X		2016	Toute la période	
		Partager et diffuser les informations et les actions en faveur de la promotion sociale	X			2016	Toute la période	
		Développer les actions en faveur de la parité		X		2016	Toute la période	
	Améliorer la santé étudiante et l'accès aux soins	Développer le « volet santé » du schéma directeur en encourageant l'élaboration, par les services de santé du site, des plans locaux de promotion de la santé et en favorisant leur coordination	X			2017	Toute la période	PNVE mesure 24
		Maintenir et étendre les actions de promotion de la santé et les étudiants relais santé : analyser les dispositifs existants sur le territoire, parvenir à diffuser des standards communs entre universités et écoles et déployer des projets inter-établissements	X	X		2017	Toute la période	
	Singulariser l'action de la gouvernance de site sur la question spécifique des étudiants en situation de handicap	Faire émerger et structurer des projets innovants et communs sur le handicap (exemple : réponses collectives à des appels à projet)		X		2018	2020	PNVE mesure 16 Action de structuration de l'observation
	Encourager les étudiants à s'impliquer dans des activités (sportives, culturelles, associatives) extra-scolaires et à « vivre le campus »	Partager les informations sur l'offre des établissements prenant part au schéma, les événements organisés, etc.	X			2016	Toute la période	
		Réfléchir au déploiement de services culturels et sportifs associés à la carte multiservices étudiante en lien avec l'offre des collectivités		X		2016	-	Formuler une demande à la Commission numérique
		Proposer une offre d'outils numériques pratiques, utiles et actualisés aux étudiants relative aux activités proposées par les établissements prenant part au schéma		X		2016	-	Formuler une demande à la Commission numérique

Transverse :	Enrichir l'offre de services numériques proposés aux étudiants	code violet
	Optimiser et élargir les offres associées à la carte multiservices étudiante	code vert
	Prise en considération des publics à caractère spécifique	code rouge

Type d'objectif	Intitulé des objectifs	Déclinaison des objectifs en orientation / action	Niveau d'intervention			Calendrier envisagé		Référence
			1	2	3	Début du phasage	Date du livrable	
	Encourager et valoriser les engagements étudiants	Favoriser les échanges de bonnes pratiques sur l'incitation à l'engagement et sa reconnaissance et sur les dispositifs nationaux de cadrage dans l'éventualité de faire émerger des actions communes	X	X		2017	Toute la période	PNVE mesures 31, 32, 33 et 34
		Impulser une concertation sur les étudiants salariés en s'appuyant sur les référentiels nationaux et les résultats de l'étude du site sur l'impact de l'activité rémunérée sur la réussite	X	X		2017	2020	PNVE mesures 13 et 31
		Identifier et mettre à disposition des lieux de vie étudiante par une coordination de projets entre les établissements, le CROUS et le conseil régional		X		2017	2020	CPER 2015-2020
		Améliorer l'implication des étudiants dans la vie des établissements par l'élaboration préalable d'une étude sur les raisons de la faible participation des étudiants aux élections, afin d'identifier les mécanismes de blocage et des moyens concrets d'amélioration de l'implication des étudiants (vote électronique, organisation des campagnes de vote et communication associée, etc.)		X		2017	2018	Formuler une demande à la Commission numérique
	Renforcer et généraliser les actions en faveur de l'accueil et de l'intégration des publics spécifiques	Engager le dialogue sur l'identification de standards communs d'accueil et le renforcement (voire la création) sur les différents sites d'études de guichets d'accueil permanents destinés à guider les nouveaux arrivants et particulièrement les étudiants internationaux	X	X		2018	2020	PNVE mesures 4, 5 et 23 SRESRI objectif 11
		Développer des projets de site spécifiques (exemple : ouverture d'une concertation sur le statut et les besoins en matière de santé des étudiantes enceintes, étudiants-parents et étudiants d'outre-mer)	X	X		2018	2020	PNVE mesure 23

Transverse :	Enrichir l'offre de services numériques proposés aux étudiants	code violet
	Optimiser et élargir les offres associées à la carte multiservices étudiante	code vert
	Prise en considération des publics à caractère spécifique	code rouge

ANNEXE : membres de la Commission Qualité de vie étudiante

Établissement	Prénom	Nom	Fonction
BSA	Guillaume	BRIT	Président du bureau des élèves
BSA	Antoinette	ROLIN	Adjointe du directeur des études
ComUE d'Aquitaine	Vincent	HOFFMANN-MARTINOT	Administrateur provisoire
ComUE d'Aquitaine	Marie-Ange	LE MESTRE	Directrice générale
ComUE d'Aquitaine	Muriel	SAVARIT	Responsable Pôle Études-ORPEA
CROUS	Patrice	BRETOU	Directeur
CROUS	Coline	ERAVILLE	VP étudiants
CROUS	Brigitte	MARTIN	Responsable Service Vie Etudiante
INP Bordeaux Aquitaine	Christophe	BACON	Directeur général adjoint chargé de la formation
INP Bordeaux Aquitaine	Joan	RIEU	Vice-Président étudiant
Fédération Aliénor	Anthony	MASCLE	Président de la fédération des associations étudiantes aquitaines
Région ALCP	Nathalie	CHAULET-ZECOVIC	Chargée de mission
Région ALCP	Maryline	SIMONÉ	Conseillère régionale
Sciences Po Bordeaux	Arthur	BONGRAIN	MET Sciences Po Bordeaux
Sciences Po Bordeaux	Evghénia	SOLOMONA	Contrôleuse de gestion
Université Bordeaux Montaigne	Pierre	LEROY-LANSARD	Vice-Président étudiant
Université Bordeaux Montaigne	Alexandre	PERAUD	Vice-Président délégué à la vie universitaire et la culture
Université Bordeaux Montaigne	Serge	PIALOUX	Directeur de pôle DIVU
Université de Bordeaux	Marianne	ELOI	Directrice de la Vie universitaire
Université de Bordeaux	Dorian	MONTI	Vice-Président étudiant
Université de Bordeaux	Alexandra	PUARD	DGSA Pôle formation insertion professionnelle et vie universitaire
Université de Bordeaux	Nicole	RASCLE	Vice-Présidente Vie universitaire
Université de Bordeaux	Raphaël	WAGNER	Chargé de mission VE auprès du VP étudiant
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Sylvie	DAGREOU	Vice-Présidente déléguée vie de campus
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Franck	DELCROIX	Vice-Président étudiant